

**Appel à candidatures sur les postes à exigence particulière restés vacants
à l'issue de la 3ème phase du mouvement 2023**

Les enseignants intéressés par les postes seront conviés à passer un entretien devant une commission chargée d'évaluer la compatibilité de leur profil et de leurs motivations avec les spécificités et sujétions des missions visées.

Les convocations seront envoyées dans les meilleurs délais sur le courriel académique de l'enseignant.

IMPORTANT : Les enseignants souhaitant candidater sur un ou plusieurs postes doivent transmettre leur candidature motivée à la DSDEN des VOSGES - Pôle 1er degré **au plus tard le vendredi 22 septembre, délai de rigueur.**

Liste des postes à exigence particulière :

1 – Adaptation et intégration scolaire des élèves handicapés

- Enseignant référent secteur Saint Dié – Raon l'Etape
- DACS collège Charlemagne de Bruyères

2 – En circonscription :

- Dispositif « brigade d'Intervention ruralité » - circonscription de Gerardmer
- Dispositif « lié à une école plus inclusive - EANA » - circonscription de Saint Dié